

Quel Palais des congrès pour demain ?

L'étude de réhabilitation du Palais des congrès a démarré. Première étape : comment réunir et faire cohabiter des espaces et activités culturelles diversifiés - un cinéma, une salle événementielle, une salle mixte assise, l'office de tourisme, Radio Gâtine, un hôtel de la vie associative - dans un espace physique contraint en cœur de ville.

La municipalité, accompagnée par le cabinet IDA Concept, spécialisé en réhabilitation de bâtiments à vocation culturelle, mène cette réflexion en lien avec les partenaires usagers et les habitants.

Réhabiliter le Palais des congrès est notre priorité de mandat. Le projet a démarré !

Pierre-Alexandre Pelletier, adjoint aux projets structurants.



= Participation citoyenne

Le groupe citoyen participera aussi à des temps d'échanges sur la mémoire du Palais, la création d'un événement qui marquera la fermeture de l'équipement actuel et d'autres thématiques à venir.

Les possibles : quels activités et usages envisagés ?

2022

- **17 février** : atelier de concertation avec les utilisateurs actuels et futurs.
- **1^{er} mars** : première réunion publique « Palais des congrès : et demain ? » et création d'un groupe citoyen qui sera associé au suivi du projet
- **Mi-mars** : ateliers de concertation avec les acteurs et le groupe citoyen
- **Avril-mai** : synthèse des ateliers, analyse et poursuite du travail par le cabinet IDA Concept
- **Mai-juin** : présentation des conclusions et réponses aux questions : peut-on faire cohabiter ces activités ? Et a-t-on la place nécessaire, le tout dans l'enveloppe budgétaire projetée ?
- **Juin-juillet** : validation en conseil municipal du programme de travaux

Et après ?

2023

- Recrutement d'un architecte pour dessiner le projet architectural et conduire les travaux.
- Recrutement des entreprises qui vont réaliser les travaux.

2024

Démarrage des travaux
Durée : 18 à 24 mois

